



## MODALITES DU CONCOURS - LES EPREUVES -

### Concours du Lien horticole « Apprendre, avec les pros ! » 2016/2017

**Le concours « Apprendre, avec les pros ! » valorise les meilleures actions globales de communication sur un blog, concernant un chantier/réalisation/action/initiative mené conjointement avec un/des partenaire(s) professionnel(s) externe(s) à l'établissement, et qui se déroule à l'extérieur du centre de formation.**

#### **Ouverture du blog**

A l'acceptation de l'inscription (à partir de mi-décembre), les indications seront données pour créer l'adresse du blog (cf. Annexe I) et commencer, si les équipes sont prêtes, à y travailler.

Les établissements qui concourent à la fois en production/commercialisation et en paysage/environnement créeront deux blogs distincts.

L'ensemble des blogs en compétition sera hébergé, au fur et à mesure de leur création, directement sur la plate-forme [www.blogspot.com](http://www.blogspot.com)

*NB : A la création de votre blog, merci de bien vouloir envoyer à Lien horticole l'adresse Internet précise de votre blog + 1 photo du chantier, ou une esquisse représentative – EN FORMAT LARGEUR - =) ce visuel sera mis en ligne sur le site dédié [www.concours-lienhorticole.com](http://www.concours-lienhorticole.com) (rubrique "Participants") depuis lequel un lien cliquable orientera vers votre blog.*

#### **Durée du blog**

**Entre mi-janvier et le 15 avril 2017**, chacune des équipes (deux au maximum) de chaque établissement candidat, mettra en ligne et alimentera son blog, en toute indépendance.

**\*\*\*Si la réalisation du chantier ou de la mission, sur le terrain, ne devait pas entrer dans la période de dates définies pour le concours, il convient alors de définir une stratégie de communication pour faire vivre le blog durant ces trois mois (mi-janvier/ mi-avril).**

#### **Contenu du blog**

**Entre mi-janvier et le 15 avril 2017**, les élèves doivent y créer **du texte enrichi ("posts")** et le compléter avec des créations multimédia : photos, dessins, esquisses, schémas, liens internet, vidéos (courtes) et/ou des diaporamas (animés), en lien avec la thématique du chantier.

A. Il est important de consacrer au minimum une page/rubrique à chacun des thèmes suivants :

- . les **présentations** du chantier et des différents partenaires impliqués ;
- . le **fil principal du blog qui abordera le déroulé et la vie du chantier** au fur et à mesure de sa réalisation, et l'implication des apprenants.
- . en option : **des actions de promotion/communication** à l'initiative du groupe candidat, à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement de formation.

B. Doivent apparaître sur la page d'accueil du blog :

- . une **vidéo ou un diaporama** (animé) qui sera noté(e) ;
- . une **affiche/poster** avec un argumentaire explicatif, qui sera noté(e).

*Attention : le blog et les éléments de communication (contenus) doivent être réalisés par les apprenants, et publiés sous leur responsabilité.*

*Les enseignants peuvent accompagner les candidats (définition d'une stratégie de communication, respect des épreuves et du planning, initiation à la responsabilité en matière de communication...). Les directeurs et enseignants ne doivent pas réaliser à la place des apprenants.*

## NOTATION N° 1

### PRESENTATION DU CHANTIER ET DES PARTENAIRES

*L'objectif de cette épreuve est de présenter la réalisation/mission/chantier, l'établissement et sa localisation, la/les classe(s) ou groupe(s) qui participent à la réalisation et à ce concours, le/les professionnels partenaire(s).*

Un(e) rubrique/onglet du blog doit permettre **au jury de comprendre en quoi consiste le chantier ou la mission**, comment les apprenants sont mis en immersion semi-professionnelle, et les contours du partenariat entre l'école et les structures ou organismes externes.

Il présente la **localisation et le contexte du chantier** (environ 2 000 caractères, au minimum, espaces compris), ainsi que les rôles et la place de chacun des partenaires.

Un texte court (environ 2 000 caractères, au minimum, espaces compris) et des illustrations présenteront **l'établissement de formation** qui participe au concours, **l'équipe ou les groupes candidats** impliqués dans le même chantier et leur(s) formation(s) (nombre d'élèves, âges, diplômes en préparation..), les apprenants qui contribuent au blog et à la communication (si une équipe spéciale est constituée). Dans ce paragraphe, seront mentionnés, si possible, des éléments de vie dans l'école qui ont un lien avec le chantier.

Par ailleurs, un texte court (environ 1 000 caractères, au minimum, espaces compris) et des illustrations présenteront **le/les partenaires professionnels** : entreprise, structure professionnelle, collectivité, organisme...

Ne pas hésiter à insérer les articles de presse, et des éléments d'actualité de la profession... en lien avec votre chantier.

*NB : le jury ne notera pas le chantier lui-même, mais bien le travail de communication fait par les élèves à propos et autour de ce chantier.*

## NOTATION N° 2

### ALIMENTATION REGULIERE D'UN BLOG

*L'objectif de cette épreuve est d'être capable de réaliser une présentation de communication active sur un support « moderne », en assurant une alimentation régulière du blog, et en veillant à une bonne présentation générale.*

**La partie centrale du blog** illustrera **le déroulé et la vie du chantier** au fur et à mesure de sa conception et réalisation. Chacune des équipes candidate devra :

- . **personnaliser l'apparence du blog** – avant fin janvier 2017 – en y intégrant le logo du concours (fourni à l'inscription par Lien horticole), celui de l'établissement (s'il existe), et ceux des partenaires et sponsors (le cas échéant).
- . **alimenter ce blog au moins une fois /semaine** (sauf période de congés scolaires pour les établissements qui ferment).

Les posts doivent avoir une taille minimale (environ 400 à 500 caractères, espaces compris), sans maximum imposé.

Il est important d'écrire des textes concis, des phrases courtes, simples et correctes.

Il est possible, voire conseillé, de parler à la première personne (du singulier ou du pluriel), de s'adresser à l'internaute, et d'utiliser des termes de langage courant de manière à rendre le texte compréhensible et dynamique.

Les posts peuvent être accompagnés – quand c'est judicieux - de vidéos (courtes, 2 minutes maxi), photos, dessins, esquisses, schémas...

Tous ces posts ne doivent pas forcément être signés de tous les participants, mais il est conseillé à chaque/aux rédacteur(s) de signer ses/leurs contribution(s).

**NB : L'animation du blog de façon régulière est primordiale** : il faut compter au minimum un post/établissement /semaine. Il est conseillé de favoriser des commentaires et d'y répondre. Il est fait obligation de citer ses sources si des propos ou des idées viennent d'ailleurs (articles, posts, photos, vidéos, livres, revues, sites, autres blogs...).

Il est interdit d'utiliser des photos qui ne sont pas libres de droit. Les photos auront, de préférence, été prises par les élèves (auteurs principaux). Si le déroulé du chantier ne le permet pas, quelques photos pourront être collectées auprès des partenaires, en explicitant la raison dans la légende.

Il est autorisé de faire des liens vers d'autres sites Internet, voire vers des blogs personnels, tant que le blog n'en fait pas une promotion exclusive.

#### **Responsabilité**

Les élèves sont responsables de ce qu'ils écrivent.

Il est interdit de diffuser des propos irrévérencieux ou illégaux, d'y juger le personnel de l'établissement et de/des entreprise(s) partenaires, ni la valeur des prix, ni les autres concurrents.

### NOTATION N° 3

#### REALISATION D'UNE VIDEO ou d'un DIAPORAMA (animé)

*L'objectif de cette épreuve est d'être capable d'expliquer et d'illustrer le chantier ou la réalisation, et de faire témoigner les principaux responsables parmi les partenaires.*

La vidéo ou le diaporama doivent permettre au jury ou à toute personne non informée de comprendre en quoi consiste le chantier, qui participe (les partenaires impliqués), comment les apprenants sont mobilisés, comment devrait *a priori* évoluer le projet...

Il est possible d'utiliser les moyens modernes et gratuits de réalisation d'une vidéo, et même le streaming live (ex. Periscope, Plussh...) mais le jury veillera particulièrement à la qualité finale de cette vidéo.

La vidéo durera entre 2 min à maximum 5 minutes maximum, et le diaporama comprendra au maximum 50 vues/slides différents.

La fin de la vidéo sera signée des participants réalisateurs.

Le logo du concours (fourni à l'inscription par Lien horticole) sera inséré en fin du média.

**Mise en ligne :** depuis la page d'accueil du blog, les internautes (dont le jury), pourront aisément trouver un visuel sur lequel cliquer pour visionner le média.

Option : une mise en ligne de la vidéo via la plateforme Youtube peut lui donner une meilleure visibilité.

**! Cette vidéo ou ce diaporama doivent être mis en ligne et accessible depuis la page d'accueil du blog avant le 15 mars 2017 pour notation et validation de l'épreuve par le jury.**

NB : Cette vidéo ou ce diaporama - notés par le jury - n'empêchent pas – bien au contraire - toute illustration des posts, dans le cœur du blog, par d'autres vidéos, diaporamas ou autres visuels.

### NOTATION N° 4

#### COMMUNICATION VIA UNE AFFICHE OU UN POSTER

*L'objectif de cette épreuve est d'être capable d'élaborer une affiche de communication – sur le chantier ou la réalisation - vers le grand public, les citoyens/citadins, les consommateurs/utilisateurs.*

Le logo de l'établissement, son adresse postale et Internet, l'adresse du blog doivent apparaître sur cette affiche.

Le logo du concours (fourni à l'inscription par Lien horticole) devra apparaître en bas de l'affiche.

Les logos des partenaires peuvent apparaître sur celle-ci.

Il est interdit d'utiliser des photos qui ne sont pas libres de droit.

Ce visuel sera décrit par les candidats dans un argumentaire (équivalent d'1/2 page recto) où seront explicités et motivés le ou les concepts retenus, le choix du thème, des textes, et des illustrations.

L'affiche - conçue pour une potentielle impression sur support papier (qualité de résolution 300 DPI) - doit répondre aux exigences techniques du format A0 (84,1 cm x 118,9 cm), orientation portrait ou paysage, laisser un blanc tournant de 1 cm et prévoir une marge en pied de 8 cm pour les signatures/logos du concours, de votre établissement, et éventuellement des partenaires.

Cette affiche devra être visible et lisible d'environ 4 mètres de distance.

**! Cette affiche ou ce poster et son argumentaire doivent être mis en ligne sur la page d'accueil du blog avant le 1<sup>er</sup> avril 2017 pour notation et validation de l'épreuve par le jury.**

Par ailleurs, un format numérisé de cette affiche sera adressé au Lien horticole sur clé USB, ou mis en téléchargement facilement accessible (ex. serveur wetransfer ou équivalent). Il sera transmis au réseau Hortipaysages du Ministère de l'agriculture DGER et utilisé pour affichage sur des stands ou autres manifestations, et/ou publication dans le Lien horticole ou sur [www.lienhorticole.fr](http://www.lienhorticole.fr) ...

## NOTATION N° 5

### BONUS = MEILLEURE ACTION DE PROMOTION (PERSONNELLE ET/OU DE GROUPE)

*L'objectif de cette épreuve est d'être capable de réaliser des actions de communication et de promotion du chantier ainsi que du blog.*

Les participants sont encouragés à faire **la promotion de leur blog** via au moins un des différents réseaux sociaux actifs sur Internet (Facebook et/ou Twitter, Pinterest, Google +, Instagram...) et/ou via les outils disponibles sur la toile (partenariats entre différents sites, newsletter...).

Un(e) rubrique/onglet rassemblera les initiatives (quantité et formats libres, mais validés avec les enseignants) : blog personnel, campagne de communication, jeu... qui seront visibles dans cette rubrique. Un petit texte explicitera, pour chacune, les choix, les actions, les objectifs, les résultats...

Pour mesurer le succès de leur blog, les élèves peuvent ajouter un compteur de visites, qui ne sera pas directement pris en compte dans la notation mais pourra donner droit à un bonus, ou se créer un compte Google Analytics ou équivalent.

## ANNEXES

### I - GESTION TECHNIQUE

L'établissement **choisira le nom du l'un ou des deux blog(s)** qui devra/ont être **construits selon ce principe**

[www.concours-lienhorticole-2017-nomdevotreblog-blogspot.com](http://www.concours-lienhorticole-2017-nomdevotreblog-blogspot.com)

où il sera/seront impérativement hébergé(s) sur la plate-forme <http://www.blogspot.com>.

Les webmestres du Lien horticole et de leur partenaire Vitisphère ne toucheront en aucun cas au contenu, sauf s'il est contraire au règlement.

Aucun support ne sera pris en charge par l'organisateur qui ne répondra pas aux questions concernant la création ou la mise en forme des blogs.

Les élèves doivent intégrer à ce blog la signature (logo) du concours. Celui-ci sera fourni au moment de la validation de l'inscription.

Ce logo installé doit renvoyer, par un clic, vers le site Internet [www.concours-lienhorticole.com](http://www.concours-lienhorticole.com). Cette intégration du logo et du lien - dans votre blog – fait partie des consignes et leur présence sera prise en compte pour la note finale.

### II – NOTATION

Entre la mi et la fin avril (**période de notation par le jury**) il sera demandé de cesser les posts. Dès début mai, les élèves pourront reprendre l'alimentation et la valorisation de leur blog, s'ils le souhaitent, sans que leurs mises à jour ne soient prises en compte dans la notation.

*! Pour la bonne gestion du concours, il est indispensable de respecter les dates imposées.*

### III - POWERPOINT POUR LA PRESENTATION DU PALMARES ET REMISE DES PRIX

**Pour les équipes lauréates**, dans la mesure d'un temps fort organisé pour l'annonce du palmarès et pour la remise des prix (a priori sur un salon de la filière, lieu à préciser ultérieurement), une présentation sera susceptible d'être réalisée sur grand écran et/ou affichée sur panneaux.

L'établissement sera alors invité à fournir à Lien horticole –avant la remise des prix (le délai sera précisé avec l'annonce des résultats) :

a) En format numérisé, par courrier (sur un DVD) ou via [www.wetransfer.com](http://www.wetransfer.com) .

1. une présentation de type Powerpoint, slides.com, Prezi... (ou équivalent) du chantier ou de la réalisation. Attention pour les mises en formes sur slides.com ou Prezi, le fichier final devra pouvoir être lu hors connexion Internet ;

2. quelques photos (une dizaine maximum, légendées, libres de droit, en format .jpeg ou .png, 300 DPI minimum) présentant l'équipe candidate, et l'établissement ;

3. un fichier numérisé de l'affiche (ou poster) réalisée pour le concours (en .jpeg.ou .png) ;

b) Par courrier: 3 exemplaires imprimés de l'affiche : 2 en vue d'un affichage sur le lieu de la remise des prix et 1 pour le réseau Hortipaysages du Ministère de l'agriculture DGER. Ces affiches (exemplaire "papier" format A3 - si impossible, en A4) seront envoyées à Lien horticole (date précisée à l'annonce des résultats).

#### **IV - CONSIGNES TECHNIQUES – INTITULES DES ELEMENTS A FOURNIR**

Merci de veiller **aux bons intitulés pour les documents numérisés à envoyer** :

. *image ou esquisse (en largeur) cliquable* : 2016-2017-image-nomducentre deformation-codepostal de votre ville

. *dossier général*: 2016-2017-nomducentre deformation-codepostal de votre ville

. *powerpoint* : 2016-2017-presentation-nomducentre deformation-codepostal de votre ville

. *dossier de photos* : 2016-2017-photos-nomducentre deformation-codepostal de votre ville

. *l'affiche* : 2016-2017-affiche-nomducentre deformation-codepostal de votre ville

Pour les trois affiches imprimées, envoyer à adresse postale ci-dessous :

**!! Nouvelle adresse, depuis le 14 décembre 2015 !!**

LIEN HORTICOLE  
Immeuble Le Régional  
1 500 av Pompignane  
**Concours "Apprendre, avec les pros !"**  
**Odile Maillard**  
34 000 MONTPELLIER

#### **V - DROIT A L'IMAGE**

***En s'engageant dans le concours "Apprendre, avec les pros !" du Lien horticole, les participants donnent leur consentement à la reproduction et à la diffusion de leur image et de leur blog par Lien horticole et ses partenaires.***

Les participants au concours "Apprendre, avec les pros !" autorisent – à titre gracieux – Lien horticole ainsi que ses partenaires :

. à les photographier, à les rencontrer en reportage ;

. à exploiter/diffuser leur image sur tous les supports connus et sous toutes les formes pour les besoins de l'événement, ainsi que dans le cadre de la communication faite autour de la manifestation.

Par exploitation il est entendu, notamment, le droit de reproduire, publier, représenter, adapter, retoucher, monter, numériser, et exposer l'image des participants dès lors que celle-ci n'est en rien altérée.

Est également comprise une diffusion auprès de médias (print, web, réseaux sociaux...)

locaux, nationaux, internationaux, professionnels et tous publics, et notamment les médias des secteurs horticoles et paysage.



## VI - INFORMATIONS - CONTACTS

Le site Internet [www.concours-lienhorticole.com](http://www.concours-lienhorticole.com)\* rassemblera les informations sur le concours « Apprendre, avec les pros ! », les documents téléchargeables, les liens vers les blogs des participants, le palmarès, la remise des prix, une revue de presse... Ce site sera mis à jour au fur et à mesure de l'avancée des besoins du concours.

Prochainement, il sera accessible également depuis la page d'accueil du site Internet du Lien horticole [www.lienhorticole.fr](http://www.lienhorticole.fr)

### Renseignements sur le concours :

**Odile Maillard**, journaliste au Lien horticole

Tél. : 04 67 50 40 79

[maillard@lienhorticole.fr](mailto:maillard@lienhorticole.fr)

### Sponsors ou publicités pour le concours :

**Muriel Compan**, responsable petites annonces (offres, demandes d'emploi et stages), publicité emploi-formation

Tél. : 04 67 50 40 77

[muriel@lienhorticole.fr](mailto:muriel@lienhorticole.fr)

*\*réalisé avec son partenaire Vitisphère pour la partie informatique et technique.*

